



LE PETIT MARCQUILLAT

Journal d'informations municipales
Em@il : mairie.marcq08@orange.fr

1 place de la Mairie – 08250 MARCQ
☎ : 03.24.71.09.33

Janvier 2020 – N° 21
Dépôt légal : février 2010

LE MOT DU MAIRE



Au nom du Conseil Municipal, je voudrais vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020. Tous nos vœux également à vos proches ainsi qu'à toutes celles et ceux que l'âge et la maladie tiennent éloignés de chez eux.

L'année 2019 s'annonçait riche en projets et en activités ; elle l'a été, en effet :

- La réfection de la toiture de l'église, le remplacement des ardoises manquantes, le nettoyage du clocher, la révision du mécanisme de la cloche ainsi que l'obturation des points d'entrée des pigeons ont été réalisés.

Que chacun des donateurs "Fondation du Patrimoine" soit ici remercié.

- Le clocheton de la mairie a été révisé en atelier et a retrouvé sa place.

- La propriété Dauphinot a été démolie. Nous avons commencé à aménager l'espace en plantant quelques arbres fruitiers et arbustes.

Cependant certains travaux n'ont pu être menés à bien :

- Les travaux de réfection des chemins ont été retardés en raison, entre autre, du manque de disponibilité des entreprises retenues et d'une météo défavorable en fin d'année. Ils seront réalisés au premier trimestre.

- L'absence d'aide nous a contraint à repousser la réfection de la rue de Coquillard, en espérant pouvoir en obtenir en 2020.

- La rénovation du logement communal sera le grand chantier 2020. Les travaux devraient débuter fin février-début mars. Nous étudierons également la réfection des briques et des joints du clocher et du côté nord de l'église, la réfection du plafond de la nef et du chœur. Ces travaux sont à prévoir pour éviter des dégradations plus importantes et préserver l'édifice. L'accessibilité sera également au programme.

Notre préoccupation majeure reste l'état des propriétés situées aux n° 6 & 8 place de la mairie. Nous recherchons une solution moins onéreuse pour la commune que ne l'a été le n°15 rue d'Orthez.

Je tiens enfin à remercier tous les membres du Conseil Municipal qui ont répondu présents aux nombreuses sollicitations de l'année écoulée.

Merci également à Marcq Animation et à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps dans le cadre des différentes activités et tout particulièrement pour le fleurissement.

C'est grâce à leur action que l'on peut continuer à avancer et garder un village accueillant.



Après avoir lutté avec un courage incroyable contre la maladie, Jackie Zeimet nous a quittés à l'âge de 72 ans.

Enfant du village, Jackie a passé son enfance et son adolescence à Marcq. L'âge de la retraite approchant, il est revenu habiter la maison familiale. Homme discret et généreux, Jackie a mené une vie simple, proche de la nature dont il savait profiter des richesses. Il aimait la pêche et la chasse par-dessus tout ; il a été président de la société de chasse communale "Les Brocards".

Membre actif de Marcq Animation et du comité de fleurissement, il répondait toujours présent et ne rechignait jamais à la tâche.

Nous pensons tous très fort à sa famille qui a lutté jusqu'aux derniers instants à ses côtés.

Jackie était notre ami et il laisse un grand vide.



TRAVAUX

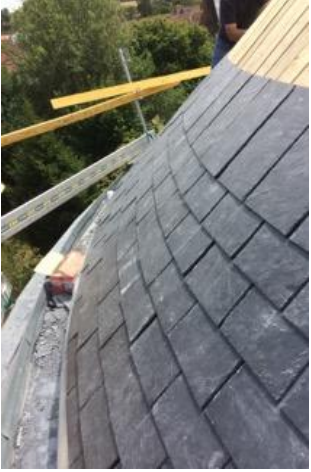
C'est fait !

*La rénovation du toit de l'église est terminée. Hélas les pigeons y ont déjà repris leurs habitudes ! Nous vérifions régulièrement l'état des filets anti-pigeons pour les empêcher d'entrer à nouveau dans le clocher. Le reste à charge sera de moins de 3000 €.

*Le clocheton de la mairie a été remis en place.

*La réglementation de l'usage des chemins a été envoyée aux exploitants et aux propriétaires

du territoire, aux communes alentours et aux groupements divers. Les nombreux et récents travaux en forêt, qu'elle soit privée ou communale, les mettent à mal. Des états des lieux ont été dressés et les exploitants sont étroitement surveillés.



*Les santons de la crèche ont été brillamment rénovés par Gaby Ménillet. Merci à elle.



*Rats : interpellés à plusieurs reprises sur la présence de rats, nous avons fait appel à une entreprise spécialisée qui a traité les égouts et s'est rendue chez les particuliers concernés. En cas de besoin, du raticide est stocké en mairie.

*Le terrain Dauphinot : ce dossier est enfin clos et la mainlevée de péril a été rédigée.

Des arbustes et des arbres fruitiers ont été plantés dans le cadre de l'opération "ma Haie pour les hérissons".

Il restera à y installer un banc offert par Marcq Animation.



500 bulbes de narcisses ont été plantés sur ce terrain, ainsi que dans le square de l'église. Nous remercions nos amis hollandais qui les ont offerts pour égayer le village.

C'est en cours

*Travaux sur les chemins... ils tardent !

La Police de l'Eau est intervenue pour le chemin de la Besogne car un cours d'eau est concerné par les futurs travaux. Pour le chemin du Bouvret, les appels d'offres lancés par le SIVOM se sont terminés il y a quelques semaines. Les travaux auront lieu en fin d'hiver.

*Péril 8 place de la Mairie : le péril est toujours en cours et un périmètre de sécurité a été mis en place.

Nous suivons ce dossier avec la plus grande attention, soutenus par M. Lefevre, sous-préfet de Vouziers. Il s'est déplacé sur le terrain en compagnie de M. Xardel, son secrétaire général. Ensemble nous recherchons la solution la plus réaliste. En effet, sans avancée du côté de la propriétaire, ce sera à la Commune de procéder aux travaux à sa place. Le n°6 est également sous surveillance.



*Dans le cadre des travaux de voirie, de la compétence du SIVOM, une étude pour la rénovation de la couche de roulement de la rue de Coquillard a été lancée.

Il faut y penser

On a essayé... ça n'a pas marché ! Nous remercions la quinzaine de personnes qui a tenté de reboucher les trous sur les chemins avec les gravats issus de la démolition Dauphinot. Pour une prochaine corvée, il faudra songer à acheter une benne de "vrais cailloux" !



*Les briques du clocher et les joints des briques côté rue de Coquillard sont en très mauvais état. Des devis sont en cours de réalisation par des entreprises spécialisées.



FLEURISSEMENT



Grosse activité pour le comité de fleurissement, entre les tailles, les plantations et les fréquents arrosages durant la canicule. Nous devons réfléchir à un système d'arrosage qui évite le port de trop lourdes charges : 400 L, soit 400 kg à chaque arrosage ! En guise de récompense à ces efforts, les massifs se sont relativement bien tenus durant toute la saison et la Commune a reçu une distinction lors la remise des prix départementaux organisée à Flize en novembre : coup de cœur "équipe de bénévoles", couplé à un chèque de 50 € qui servira à acheter des fleurs à la saison nouvelle.



INFORMATIONS

Vous prévoyez des travaux ?

Lorsque vous projetez d'effectuer des travaux qui modifient l'aspect extérieur de votre habitation (fenêtre, porte, toiture, appentis, démolition...), la loi veut que vous fassiez AU PRÉALABLE une déclaration de travaux. S'adresser en mairie. La 2C2A peut aider au financement de certains travaux de rénovation de façades et toitures sur toute habitation principale située sur son territoire. Pour tout renseignement, contactez Caroline Gutknecht. Tél. 03.24.30.23.94.

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) à Vouziers

Dans le périmètre de protection d'un bâtiment historique (ce qui est notre cas), il est préférable pour tout projet de prendre contact avec l'Unité de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) basée à Charleville. Un agent peut se déplacer à Vouziers. Prise de rendez-vous au préalable : Service urbanisme de la 2C2A - Mairie de Vouziers - 03.24.30.76.55 ou instruction@2c2a.com.



Déchèterie 2C2A

La déchèterie principale est située sur la zone du Blanc-Mont, à Vouziers. Elle est fermée les

dimanches et jours fériés.

Jusqu'au 31 mars, la déchèterie de Grandpré est ouverte chaque jeudi de 13h à 17h. Comme chaque année, ses horaires seront étendus à la belle saison.

Pour mémoire, les bacs de ramassage doivent être rentrés après le passage des éboueurs et tout n'est pas à mettre dans les containers !



Un exemple de ce qu'il ne faut pas faire !
Container à Marcq - Juillet 2019

Maison de Services au Public (MSAP)

Une MSAP est un lieu unique permettant d'entrer en contact avec toutes les administrations. Vous pouvez rencontrer une animatrice de la MSAP, à Vouziers et elle peut également se déplacer dans notre commune. Pour prendre rendez-vous :

03.24.30.47.67 ou msap.argonne@2c2a.com.



Du côté des habitants



Nous déplorons les décès de Mme Jacqueline Tellier et de M. Jackie Zeimet. Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et amis.

Rappel

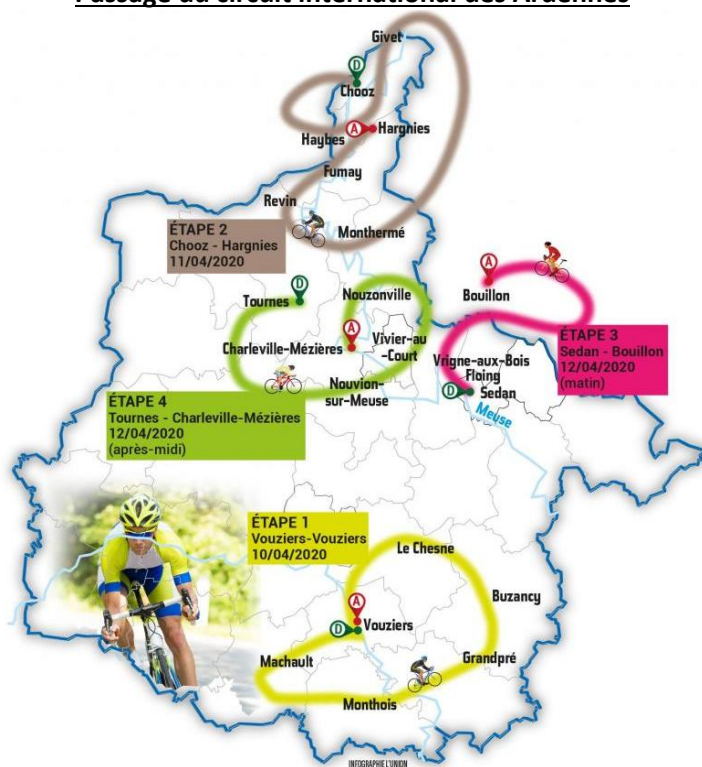
- Les réunions du Conseil Municipal sont publiques. Vous pouvez y assister. Les convocations sont diffusées aux conseillers et affichées en mairie.
- La bibliothèque est ouverte chaque lundi de 17h30 à 18h30. L'inscription et l'emprunt d'ouvrages sont totalement gratuits.



Elections municipales

Les élections auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020. Considérant les données de populations légales au 1^{er} janvier 2017 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020, le conseil municipal sera à nouveau composé de 11 membres. Vous avez jusqu'au 7 février pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.

Passage du circuit international des Ardennes



Les coureurs cyclistes passeront dans notre village le vendredi 10 avril, venant de Chevières et partant sur Saint-Juvin.



LOGEMENT COMMUNAL

Les appels d'offres se sont terminés mi-décembre. Peu d'entreprises ont répondu et le lot plomberie est resté infructueux. Un marché négocié va donc s'ouvrir prochainement. Les travaux de démolition devraient démarrer en février. Ce logement répondra aux dernières normes thermiques : isolation de la dalle, des plafonds et des murs périphériques.

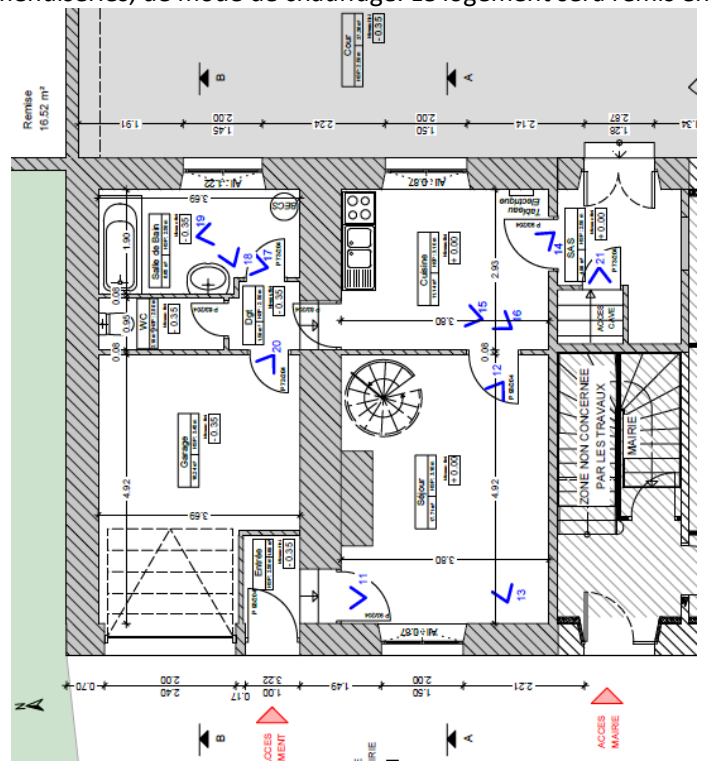
Un poêle à granulés sera installé. Contrairement à la vue ci-dessus et sur préconisations de Madame l'Architecte des Bâtiments de France, toutes les menuiseries seront peintes en gris ; celles de la mairie également puisque la lasure a désormais beaucoup de mal à tenir.

Le coût de réhabilitation dépasse les premières estimations, mais il est indispensable de ne pas laisser ce bâtiment vide. Nous démarchons désormais les banques afin de souscrire le prêt le plus avantageux et dont les mensualités seront quasiment équivalentes au loyer.

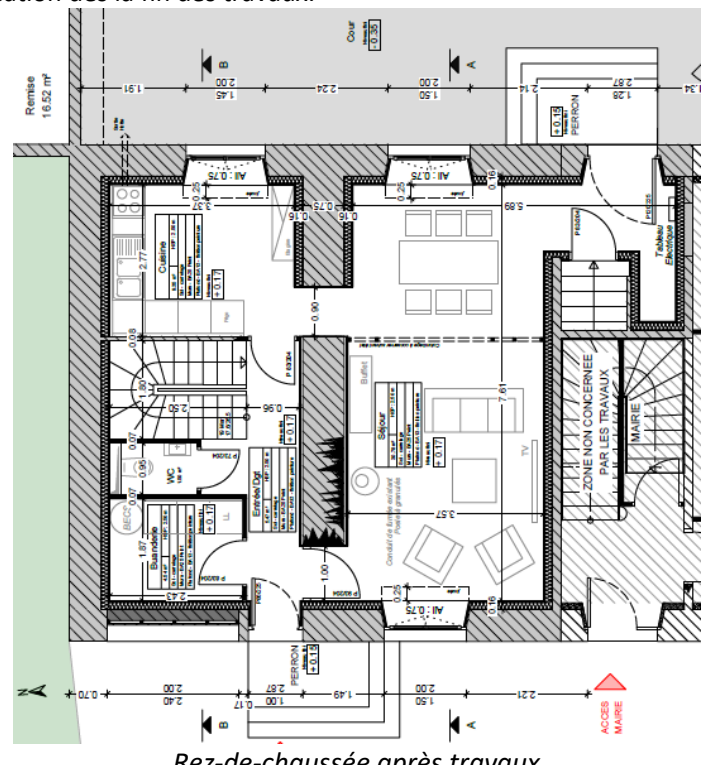
Côté subvention : aide de 26 464 € de la part de Climaxion (région Grand-Est).

Nous avons également obtenu une « Prime énergie » de 6 334,73 € dans le cadre des « Certificats d'Economie d'Énergie ».

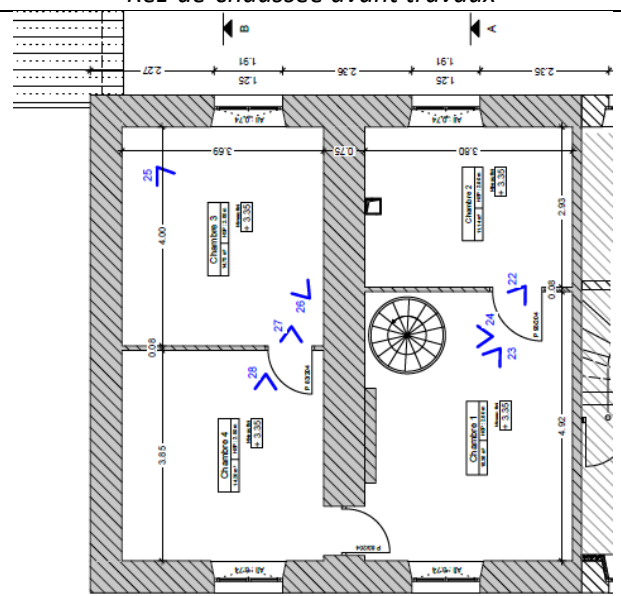
A noter que cette prime énergie peut également être octroyée à des particuliers lors de travaux d'isolation, changement de menuiseries, de mode de chauffage. Le logement sera remis en location dès la fin des travaux.



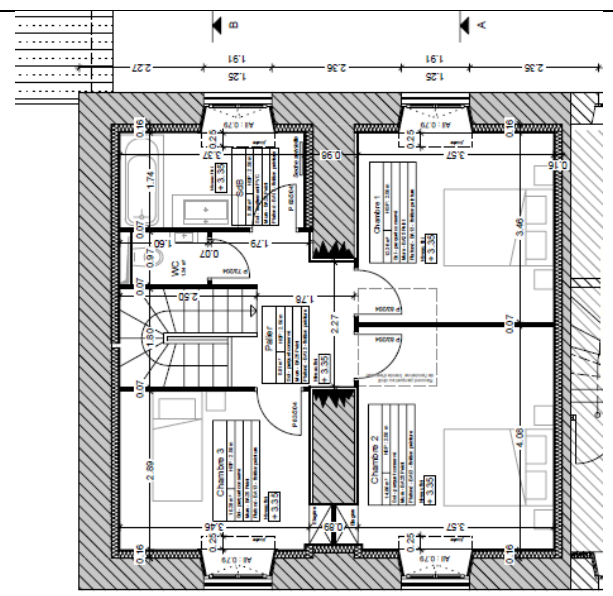
Rez-de-chaussée avant travaux



Rez-de-chaussée après travaux



Etage avant travaux



Etage après travaux

Du côté de Marcq
Animation
 au 2nd semestre
 2019

3/4 août

Fête patronale
 Concert de
 "Dam's & Manu"
 91 personnes au repas



Juillet + août

Ateliers citoyens Argonne
 1792 :
 couture, peinture, flocage
 de 200 tee-shirts... en
 collaboration avec les
 communes de Grandpré,
 Imécourt, Saint-Juvin et
 Landres st Georges



24 août

Argonne 1792
 Accueil d'une rando
 pédestre et d'une rando
 équestre
 Tir du canon



21 septembre

Concours de belote
 (record de participants)



19 octobre

Jeux de société

D'octobre à fin

novembre

Ateliers Téléthon

15 novembre

Projection d'
 "Au Nom de la Terre"

22 novembre

Soirée Beaujolais Nouveau

7 décembre

Téléthon à Grandpré
 Nos bénéficiaires de 683€ ont
 intégralement été reversés
 à l'AFM Téléthon



14 décembre

Fête de Noël

À VENIR

- ★ Samedi 7 mars : concours de belote
- ★ Lundi 13 avril : chasse aux œufs de Pâques
- ★ Samedi 25 avril : sortie à Vaux-le-Vicomte et Barbizon
(attention date limite d'inscription le 31 janvier)
- ★ Samedi 6 juin : concours de belote
- ★ Dimanche 5 juillet : rando des Marcassins
- ★ 1^{er} week-end d'août : fête à Marcq

Plus d'infos sur facebook  MARCQ en
 Argonne Ardennaise

ou sur <http://marcq08.blogspot.com/>



Vous avez des idées d'animation, d'activité ?
 Adhérez à Marcq Animation et agissons ensemble !